



**JURISTES
SPÉCIALISÉS
EN SANTÉ**

MASTER DROIT DE LA SANTÉ NUMÉRIQUE

MENTION DROIT DE LA SANTÉ

 120 ECTS

 2 ans

 2025-2026



Le **Master Droit de la Santé Numérique** permet aux étudiants d'acquérir des compétences approfondies, tant théoriques qu'expérimentales (Droit médical et des professions de santé, etc.) ainsi que des compétences transversales (Bioéthique, Éthique et Déontologie) en s'appuyant sur un socle solide de connaissances fondamentales (savoir juridique du numérique en santé, droit des données de santé). Les débouchés offerts par le Master sont nombreux et variés. La dimension recherche est également présente.

PUBLIC CIBLE

- Étudiants venant de L3
- Accessible également dans le cadre de la VAE et de la VAP

PARCOURS

M1

Parcours Droit de la Santé Numérique

M2

Parcours Droit de la Santé Numérique

OBJECTIFS

L'entrée de la relation de soins dans l'ère et dans l'environnement numérique place tous les acteurs du monde de la santé devant des impératifs nouveaux : « Le défi, dès lors, n'est plus de récuser dogmatiquement l'intrusion de la technique dans le soin mais de penser, rappeler, voire redéfinir son statut d'outil attendu et accueilli dans l'espace artisanal de la décision médicale. En d'autres termes, de trouver quels sont les leviers susceptibles d'induire un juste positionnement face à l'outil » (KEMPF A. et E., « L'informatisation de l'aide à la décision : la décision médicale est-elle indemne ? L'exemple d'un outil prédictif en cancérologie », *RFEA* n°1, 2015, p. 48).

Des enjeux et logiques renouvelés interrogent alors le Droit, mécanisme d'encadrement du fait social. Des questions nouvelles se posent et les juristes intervenant dans le champ de la santé se doivent de maîtriser des savoirs nouveaux, au confluent du droit du numérique et du droit de la santé.

L'offre de formation se doit d'accompagner ces mutations. C'est l'objectif poursuivi par le **Master de Droit de la Santé Numérique** de l'Université de Montpellier.

COMPÉTENCES VISÉES

La première année de Master est destinée à donner aux apprenants de solides bases en droit de la santé et en droit du numérique :


- Droit médical et des professions de santé
- Bioéthique
- Éthique et déontologie
- Droit du numérique
- Introduction au droit du numérique en santé
- Responsabilité
- Droit pharmaceutique et des dispositifs médicaux


La deuxième année de Master est axée sur la dimension pratique, par le biais de l'apprentissage, afin d'ancrer les savoirs dans le réel.


Au-delà de l'approfondissement et du perfectionnement du savoir juridique du numérique en santé, de l'approfondissement du droit des données de santé, cette formation vise à la maîtrise :

- des outils et des procédures
- Contentieux du numérique en santé
- Éthique et numérique en santé


La « dimension recherche » ne sera pas oubliée, les étudiants seront encouragés à inscrire leur cursus dans une réflexion pluridisciplinaire. Ils seront accompagnés dans leurs travaux de recherche (mémoire). Pour ce faire, en appui de la formation, les équipes de recherche de l'université, singulièrement ceux de la Faculté de Droit et Science politique, de l'Université de Montpellier seront sollicités.


 **Composante de rattachement :**
UFR Droit et Science Politique Montpellier

 **Type de diplôme :** Master 1 & 2
Nom de la Mention : Droit de la santé
Nom du Parcours : Droit de la Santé Numérique

 **Modalités de formations :** formation initiale et apprentissage

CONTACT

 **Co-Responsable Parcours :**
Pr François Vialla
francois.vialla@umontpellier.fr

 **Co-Responsable Parcours :**
Pr Agnès Robin
agnes.robin@umontpellier.fr

MASTER DROIT DE LA SANTÉ NUMÉRIQUE

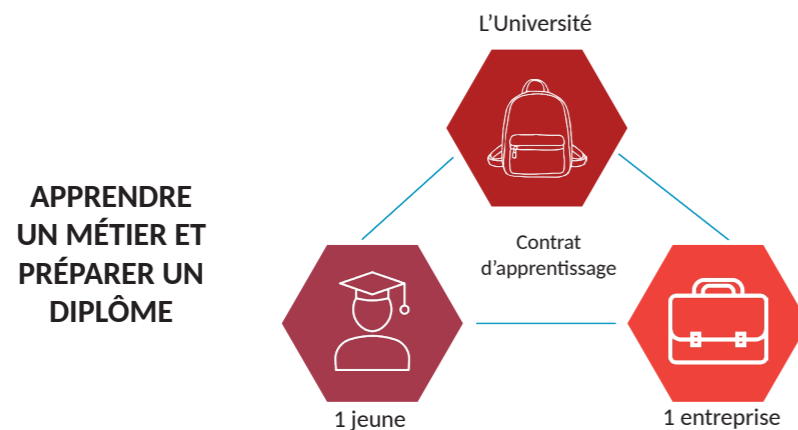
MENTION DROIT DE LA SANTÉ

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Intervention de professionnels du secteur présentant différents profils
- Intervention de représentants d'entreprises innovantes dans le domaine du droit de la santé numérique dans l'objectif de permettre aux étudiants d'appréhender leur processus de développement tant scientifique que structurel

APPRENTISSAGE

La voie de l'apprentissage sera privilégiée et le rythme des études adapté à une intégration au sein de structures professionnelles. Les sessions de formation alterneront avec les temps d'apprentissage et de mise en pratique sur le terrain. Ces sessions à l'université seront principalement confiées à des formateurs du monde professionnel.



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS



Domaine du droit



Domaine de la santé

- Avocat spécialisé en Santé Numérique
- Juriste dans des établissements, administrations ou entreprises de santé
- Juriste dans des structures professionnelles de type Fédération, URPS, etc.

PROJET INTERDISCIPLINAIRE EN SANTÉ NUMÉRIQUE

Dans la droite ligne de l'interdisciplinarité voulue pour l'École de Santé Numérique, le projet interdisciplinaire en santé numérique de l'ESNbyUM, lancé en octobre 2023, rassemble des étudiants de disciplines différentes traitant de la Santé Numérique (professionnels de santé, spécialistes du numérique, juristes, spécialistes de la réglementation des Dispositifs Médicaux Numériques). Le projet interdisciplinaire en Santé Numérique permet ainsi à ces spécialistes aux profils divers de travailler ensemble comme ils seront amenés à le faire dans leurs futurs métiers.

OBJECTIFS

Le projet interdisciplinaire en santé numérique a pour objectif de permettre à des étudiants de Master de collaborer en équipe pluridisciplinaire, en les amenant, à partir d'un besoin non satisfait en santé numérique, à travailler sur toutes les phases de développement d'un Dispositif Médical, de la conception à la mise sur le marché.

COMPÉTENCES VISÉES

Maîtriser la conception pluridisciplinaire de dispositifs de Santé Numérique, avec un focus sur les aspects scientifiques et techniques, réglementaires et juridiques. Chaque étudiant met en œuvre et partage les compétences scientifiques et techniques de sa discipline au service d'un projet commun, et développe des solides compétences interdisciplinaires tout autant que l'esprit d'initiative et d'autonomie.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

20 étudiants (3-4 équipes).

PUBLIC CIBLE

Étudiants de Master (Médecine, Pharmacie, STAPS, Sciences, Droit).

MODALITÉS PRATIQUES

Cet apprentissage par l'action se fait sous forme de travaux dirigés : 1h de TD par semaine sur les 2 semestres (en distanciel) et de temps d'échange et de travail en petits groupes étudiant.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera sous la forme d'un mémoire et d'une soutenance finale.

CONTACT



Sabine Mousseau-Tinland
sabine.mousseau-tinland@umontpellier.fr

